

Présentation du dispositif formation pratique PEC 2022

*Séance d'informations aux praticien-nes
formateur-trices (PF)*

26 septembre 2024

Corinne Ghaber : Maître d'enseignement, Déléguée aux affaires estudiantine et formation pratique, Haute Ecole de Santé La Source

Sabine Schär: Maître d'enseignement, Haute Ecole de Santé La Source

Anne Gerber : Maître d'enseignement, PhD, Responsable formation pratique à HESAV

Marjorie de Goumoëns: Maître d'enseignement, Responsable de la formation pratique à HESAV dès le 01.10.24

Plan

- Calendrier académique 2024-2025
- Modalités en stage
- Parcours de stage
- Référentiel de compétences
- Journées d'alternance
- Enseignements en lien avec les stages La Source/HESAV



PLANIFICATION DES STAGES ANNEE ACADEMIQUE 2024 - 2025



2024

Semestre automne

	38ème	39ème	40ème	41ème	42ème	43ème	44ème	45ème	46ème	47ème	48ème	49ème	50ème	51ème	52ème	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	
	18.sept.24	23.sept.24	30.sept.24	07.oct.24	14.oct.24	21.oct.24	28.oct.24	04.nov.24	11.nov.24	18.nov.24	25.nov.24	02.déc.24	09.déc.24	16.déc.24	23.déc.24	30.déc.24	06.janv.25	13.janv.25	20.janv.25	27.janv.25	03.févr.25	10.févr.25	
Bachelor 3ème								PFP5	Source groupe A /HESAV groupe B							V	V						
Bachelor 3ème	PFP5	Source : groupe B/HESAV groupe A													V	V							
Bachelor 2ème								PFP3	Source groupe B/HESAV groupe A							V	V						
Bachelor 2ème		PFP3	Source groupe A/HESAV groupe B												V	V							
Bachelor 1ère															V	V	PFP1	Source/HESAV					
Filière en emploi EE	PFP ext. 4														V	V							
Année Propédeutique MSSanté															V	V	APS						

2025

Semestre printemps

	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème	21ème	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème	28ème	29ème	30ème	31ème	32ème	33ème	34ème	35ème	36ème	37ème	
	17.févr.25	24.févr.25	03.mars.25	10.mars.25	17.mars.25	24.mars.25	31.mars.25	07.avr.25	14.avr.25	21.avr.25	28.avr.25	05.mai.25	12.mai.25	19.mai.25	26.mai.25	02.juin.25	09.juin.25	16.juin.25	23.juin.25	30.juin.25	07.juil.25	14.juil.25	21.juil.25	28.juil.25	04.août.25	11.août.25	18.août.25	25.août.25	01.sept.25	08.sept.25	
Bachelor 3ème						V		PFP6	Source/HESAV													*	*	*	*	*					
Bachelor 2ème	PFP4	Source/HESAV					⑤			V												*	*	*	*	*					
Bachelor 1ère										V						PFP2	Source/HESAV				⑤	*	*	*	*	*					
Filière en emploi EE	PFP ext. 2							PFP ext. 3								PFP ext. 1						*	*	*	*	*					
Année Propédeutique MSSanté																						*	*	*	*	*					
Année Propédeutique MC			APS																			*	*	*	*	*					

PFP1 et PFP2 = 1ère année Bachelor

PFP3 et PFP4 = 2ème année Bachelor

PFP5 et PFP6 = 3ème année Bachelor

PFP : Période de formation pratique

APS MSSanté : Année Propédeutique Santé, Maturité Spécialisée Santé

APS MC : Année Propédeutique Santé, Modules Complémentaires

PFP externe 1 = 1ère PFP externe EE

PFP externe 2 = 2ème PFP externe EE

PFP externe 3 = 3ème PFP externe EE

PFP externe 4 = 4ème PFP externe EE

⑤ = Stage comprenant 5 journées d'alternance école-stage

* = Période de vacances selon planification des deux écoles

Modalités en stage

« Les étudiants-es réalisent **les horaires en vigueur** au sein de l'institution d'accueil et le temps alloué à la formation pratique se calcule sur la base du plein temps pratiqué. Les étudiants-es **peuvent être amenés-es à effectuer des horaires le samedi, le dimanche et/ou de nuit**, si cela est au service du développement de leurs compétences. **Les règles d'organisation sont fixées par chaque Haute École**. Les horaires de travail sont validés lors de l'élaboration du **contrat pédagogique tripartite**. Les horaires tiennent compte du niveau de formation et des possibilités d'encadrement par les professionnels-les. »

(Cadre de réalisation de la formation pratique, PEC 2022, p.6)

Positionnement des Hautes Ecoles vaudoises:

- 40 heures/semaine
- Horaires en 8h/8h30 privilégiés
- Jusqu'à 3 week-ends dès le BS2
- Horaires de nuit possibles en fin de formation
- Horaires en 12 heures possibles en fin de formation

A partir de la mi-stage,
en fonction des objectifs pédagogiques,
si encadrement suffisant

→ **Discutés lors du contrat pédagogique tripartite**

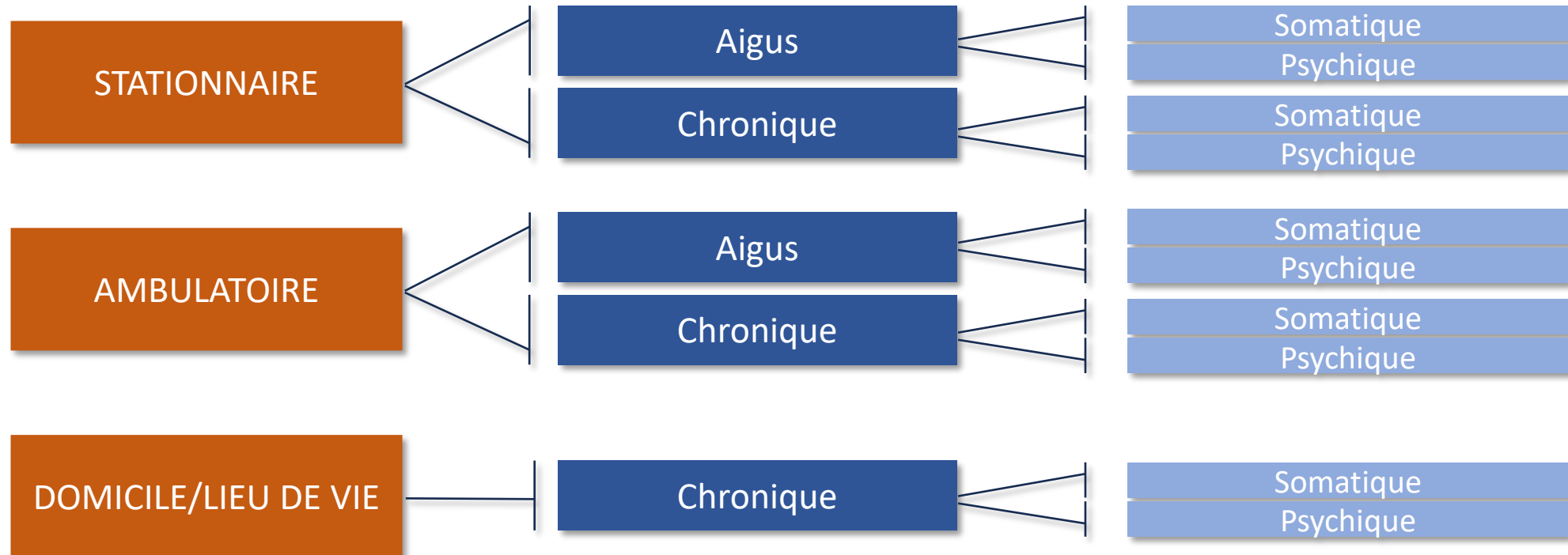
Absence en stage

En cas d'interruption d'une PFP avec certificat médical

Une PFP est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif (certificat médical) et non compensés est supérieur à **17%** de la durée totale de la PFP concernée.

Nombre de semaines de stage		Jours d'absences maximal
6 sem. (30j)	PFP1 - 4	5j
7 sem. (35j)	PFP 5	6j
8 sem. (40j)		7j
9 sem. (45j)	PFP 6	8j
10 sem. (50j)		9j

Parcours de stages



Critères d'un parcours de stage professionnalisant

Un parcours de formation pratique doit pouvoir comprendre de manière obligatoire :

- Minimum deux stages dans chacun des 2 contextes: stationnaire – domicile/lieu de vie
- Minimum un stage dans le contexte : Ambulatoire
- Minimum un stage dans le contexte de soins en santé mentale et psychiatrique
- Minimum un stage dans chacun des 4 domaines du champ, : aigu – chronique – somatique - psychique
à tous les âges de la vie

Contrat pédagogique tripartite



Bachelor en Soins infirmiers

Partenariat formation pratique

CONTRAT PEDAGOGIQUE TRIPARTITE

RÉUNISSANT :

➤ Nom de l'étudiant·e : (Tél. :)

➤ Nom du praticien formateur·praticienne formatrice : (Tél. :)

➤ Nom du·de la formateur·trice HES-SO : (Tél. :)

Pour la période de formation pratique du : au :

Se déroulant à : (coordonnées de l'institution et du lieu de formation pratique)

Le contrat est établi en référence et dans le cadre précisé par les documents suivants :

- Dossier de partenariat – dossier à destination des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant·es dans les filières de la santé et du travail social – version no 2018
- Plan d'études cadre Bachelor 2022-filière de formation en soins infirmiers HES-SO – version 2022
- Formation pratique Bachelor en soins infirmiers - cadre général de réalisation et d'évaluation – version 2023-24
- Évaluation des compétences Bachelor HES-SO en soins infirmiers de la période de formation concernée
- Descriptifs de modules : formation pratique Bachelor (modification annuelle)
- Règlement de filière du Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers du 29 août 2022
- Les documents sont consultables et téléchargeables sur les sites Internet respectifs des Hautes écoles de santé

Coresloc / 29.04.2024 / page 1 / 4



Bachelor en Soins infirmiers

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DE LA PERIODE DE FORMATION PRATIQUE.

Ils sont le résultat de la confrontation préalable entre les attentes, les demandes, les offres issues des différents partenaires et de la négociation qui permet l'élaboration des buts spécifiques de cette période de formation pour l'étudiant·e concerné·e.

Coresloc / 29.04.2024 / page 2 / 4



Bachelor en Soins infirmiers

MOYENS DE REALISATION

Ressources humaines, matérielles, organisationnelles, etc.

Les trois parties se mettent d'accord sur les moyens attendus et mis à disposition pour cette période de formation pratique (Etudiant·e, Institution, Haute école)

Coresloc / 29.04.2024 / page 3 / 4



Bachelor en Soins infirmiers

MODALITES D'EVALUATION PREVUES

- Evaluations formatives : (préciser les modalités et des dates)
- Bilans réguliers entre l'étudiant·e et ses référent·es
- Bilan mi-stage : (préciser les modalités et la date)
- Encadrement PF, aux dates suivantes :

- Evaluation sommative (préciser les modalités et les dates)
- Evaluation des rôles et compétences, le :

LIEU : DATE : SIGNATURE :

Coresloc / 29.04.2024 / page 4 / 4

Référentiels de compétences

BACHELOR HES-SO en Soins infirmiers

h e d s Haute école de santé Genève Heds FR Haute école de santé Fribourg Haute école arc Haute école de santé Valais Heds SO Haute école de santé Valais La Source. Institut et Haute Ecole de la Santé HESAV Haute école de santé Valais

Lieu de période de formation pratique
Institution : Nom de l'étudiant-e :
Service : Répétition ☐
Promotion :
Site de formation : Période du / au : PFP 1 ☐ PFP 2 ☐

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 1^{ère} année Bachelor

Synthèse de l'évaluation :

Pistes/propositions pour le développement futur des compétences :

Nombre de jours d'absence non compensés : ... jours
Date et Signatures
Étudiant-e : (a pris connaissance)
Praticien-ne formateur-trice
NOM PRENOM
Formateur-trice HES
NOM PRENOM

Résultat
Seuil d'insuffisance : 3 compétences ou plus non acquises

Echelle d'attribution des notes
A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition et/ou une compétence est non acquise
E : Deux compétences sont non acquises
F : Trois compétences ou plus sont non acquises

BACHELOR HES-SO en Soins infirmiers

h e d s Haute école de santé Genève Heds FR Haute école de santé Fribourg Haute école arc Haute école de santé Valais Heds SO Haute école de santé Valais La Source. Institut et Haute Ecole de la Santé HESAV Haute école de santé Valais

Lieu de période de formation pratique
Institution : Nom de l'étudiant-e :
Service : Répétition ☐
Promotion :
Site de formation : Période du / au : PFP 3 ☐ PFP 4 ☐

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 2^{ème} année Bachelor

Synthèse de l'évaluation :

Pistes/propositions pour le développement futur des compétences :

Nombre de jours d'absence non compensés : ... jours
Date et Signatures
Étudiant-e : (a pris connaissance)
Praticien-ne formateur-trice
NOM PRENOM
Formateur-trice HES
NOM PRENOM

Résultat
Seuil d'insuffisance : 2 compétences ou plus non acquises

Echelle d'attribution des notes
A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition
E : Une compétence est non acquise
F : Deux compétences ou plus sont non acquises

BACHELOR HES-SO en Soins infirmiers

h e d s Haute école de santé Genève Heds FR Haute école de santé Fribourg Haute école arc Haute école de santé Valais Heds SO Haute école de santé Valais La Source. Institut et Haute Ecole de la Santé HESAV Haute école de santé Valais

Lieu de période de formation pratique
Institution : Nom de l'étudiant-e :
Service : Répétition ☐
Promotion :
Site de formation : Période du / au : PFP 5 ☐ PFP 6 ☐

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 3^{ème} année Bachelor

Synthèse de l'évaluation :

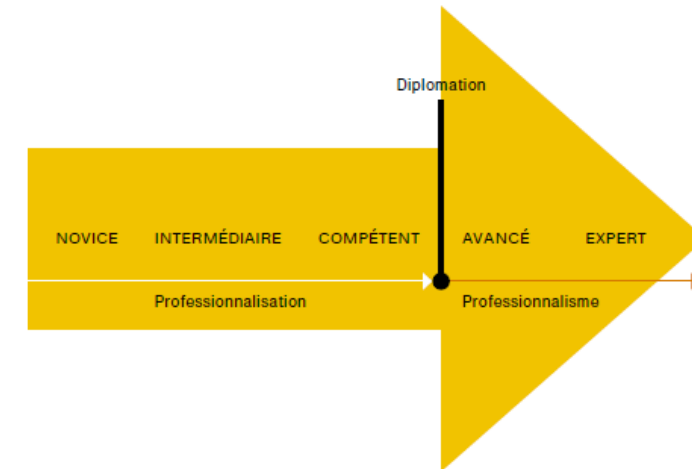
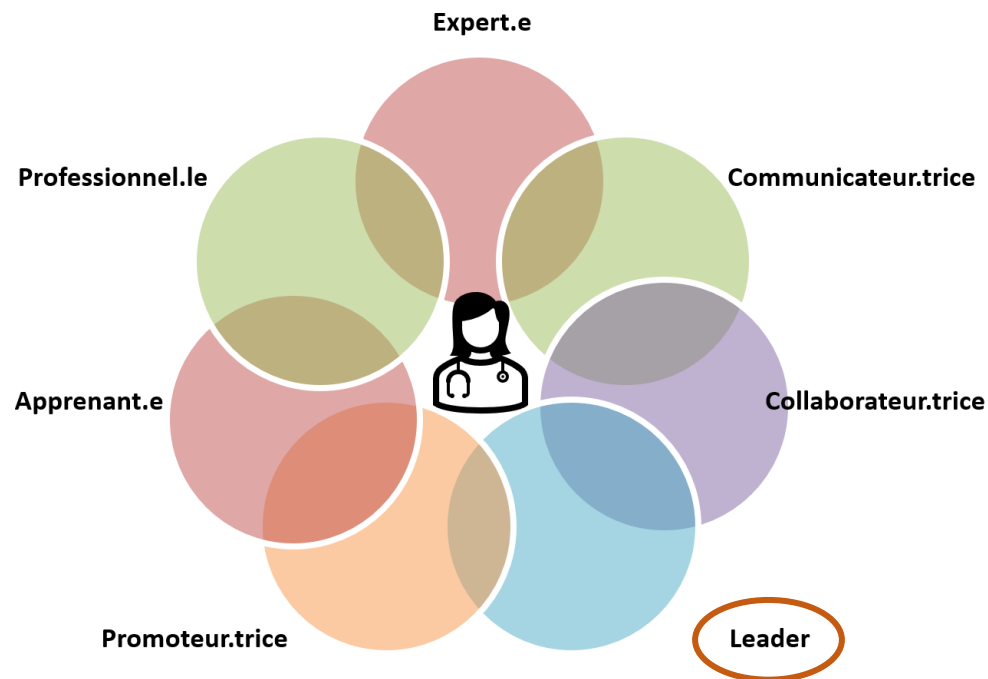
Pistes/propositions pour le développement futur des compétences :

Nombre de jours d'absence non compensés : ... jours
Date et Signatures
Étudiant-e : (a pris connaissance)
Praticien-ne formateur-trice
NOM PRENOM
Formateur-trice HES
NOM PRENOM

Résultat
Seuil d'insuffisance : une compétence ou plus non acquise

Echelle d'attribution des notes
A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences sont en voie d'acquisition
E : Quatre compétences ou plus sont en voie d'acquisition
F : Une compétence ou plus est non acquise

Référentiels de compétences



Rôles	Novice	Intermédiaire	Compétent
Expert.e	Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.	Concevoir, réaliser et évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques.	Garantir la sécurité des patient-es et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des Personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.
	Créer une relation de confiance et respectueuse avec les personnes soignées, dans la perspective de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.	Construire, dans sa pratique de soins, une relation de partenariat avec la personne soignée dans la perspective de l'amélioration de sa santé et de sa qualité de vie.	Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

Référentiels de compétences

Compétences du rôle d'expert ou experte en soins infirmiers

Compétence Générique / Niveau Novice : Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.

Niveau de développement 1^{ère} année

- Réalise et présente régulièrement des recueils de données, de type observation et surveillance, structurés et utilisant un langage professionnel et une systématique
- Dans le cadre de la démarche de soins, pratique une analyse de la situation de soins de manière continue dans une situation stable, en y intégrant les valeurs, les préférences, les croyances, les observations, les attentes et besoins exprimés par la personne
- Pratique une analyse de la situation de soins en intégrant les données récoltées physiologiques, psychophysiopathologiques, pharmacologiques dans le cadre de la démarche de soins
- Identifie les diagnostics infirmiers prioritaires des personnes prises en soins
- Identifie des interventions sur la base de connaissances solides et adaptées pour l'atteinte des résultats attendus
- Met en œuvre des interventions en garantissant la sécurité du patient-e
- Administre de manière sécuritaire les différents traitements et surveille les effets secondaires et indésirables
- Communique régulièrement pour assurer la continuité des soins

Compétences du rôle d'expert ou experte en soins infirmiers

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Concevoir, réaliser et évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptées aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques.

Niveau de développement 2^{ème} année

- Évalue, de manière systématique et rigoureuse, l'état de santé des personnes soignées en utilisant des outils de collecte de données adaptés
- Détermine avec le soutien des professionnel·les le degré d'urgence et de gravité des signes et symptômes observés
- Intègre les données récoltées par l'évaluation clinique à la démarche de soins
- Pratique un raisonnement clinique continu, en regard de l'évolution des situations, en y intégrant les valeurs, les préférences, les besoins et les croyances, ainsi que les capacités et les ressources de la personne
- Pratique un raisonnement clinique continu, en regard de l'évolution des situations, en y intégrant ses observations et autres données récoltées, les attentes et besoins exprimés, tout en mobilisant ses connaissances physiologiques, psychophysiopathologiques et pharmacologiques
- Formule des diagnostics infirmiers pertinents tenant compte de la singularité de la situation de soins
- Conçoit, priorise et met en œuvre avec le soutien des professionnel·les les interventions de soins adaptées aux besoins de la personne et au contexte pour l'atteinte des résultats attendus en garantissant la sécurité du patient-e
- Évalue, par des critères pertinents issus des résultats de soins standardisés, l'atteinte des résultats attendus
- Réalise et communique régulièrement ses démarches de soins complètes, structurées et adaptées au contexte
- Administre de manière sécuritaire les médicaments et surveille les effets secondaires et indésirables
- Gère sous supervision indirecte les soins dans des situations habituelles et stables
- Prend des décisions basées sur les recommandations de bonnes pratiques, les connaissances, les valeurs, les préférences, les croyances de la personne et du contexte de soins
- Se réfère aux données probantes dans le choix des interventions pour le résultat attendu
- Participe aux mesures d'urgence dans les situations de crise

Compétences du rôle d'expert ou experte en soins infirmiers

Compétence Générique / Niveau Compétent : Garantir la sécurité des patient·es et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

Niveau de développement 3^{ème} année

- Procède à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4)
- Fonde ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)
- Détermine les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation (Ab1)
- Fonde ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4)
- Favorise le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4)
- Favorise la continuité des soins dans les équipes intra et interprofessionnelles (Ab2)
- Applique, de sa propre responsabilité, les mesures d'urgence dans les situations de crise ou de catastrophe (Ab5)
- Évalue systématiquement le processus et les résultats des soins (Ab1)

Journées d'alternance PFP2 (BS2) et PFP4 (BS4)

⑤ = 5 journées intégrées aux stages PFP2 et PFP4

Ces journées :

- S'intègrent au sein des Hautes Ecoles dans un module spécifique en lien avec les stages
- Participent au renforcement du développement des compétences des étudiant·es en stage et à la professionnalisation
- Développent le rôle professionnel
- Privilégient le travail en petits groupes liés aux contextes de stage

	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème	28ème
	28.mai.26	02.juin.26	08.juin.26	18.juin.26	23.juin.26	30.juin.26	07.juil.26
Bachelor 1ère	PFP2	Source/HESAV					⑤

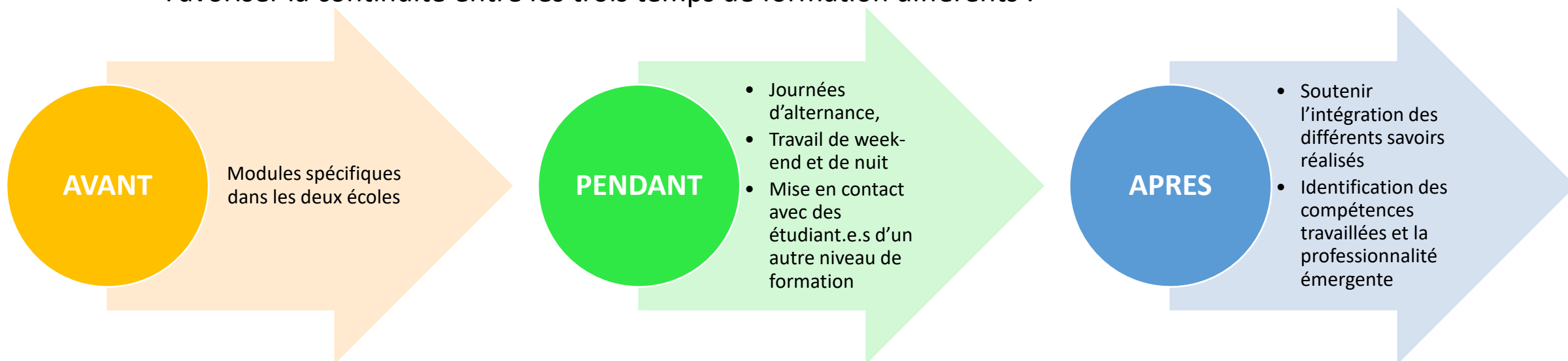
	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème
	17.févr.26	24.févr.26	03.mars.26	10.mars.26	17.mars.26	24.mars.26	31.mars.26
Bachelor 2ème B	PFP4	Source/HESAV groupe B					⑤
Bachelor 2ème A	PFP4	Source/HESAV groupe A					⑤

Enseignements en lien avec les stages

Les modifications des programmes bachelor 23 HESAV et Source ont pour objectif **une centration sur le développement des compétences des étudiant·es.**

En poursuivant les objectifs de :

- Soutenir le travail réalisé par les professionnel·es encadrant les étudiant·es en stage
- Favoriser l'engagement de l'étudiant·e qui effectue un travail réflexif sur le développement de ses compétences
- Favoriser la continuité entre les trois temps de formation différents :



Enseignements en lien avec les stages HESAV

2 modules soutiennent la professionnalisation des étudiant·es

« professionnalité
infirmière émergente »

- Dynamique identitaire, évolution posturale dans les deux pôles de la formation

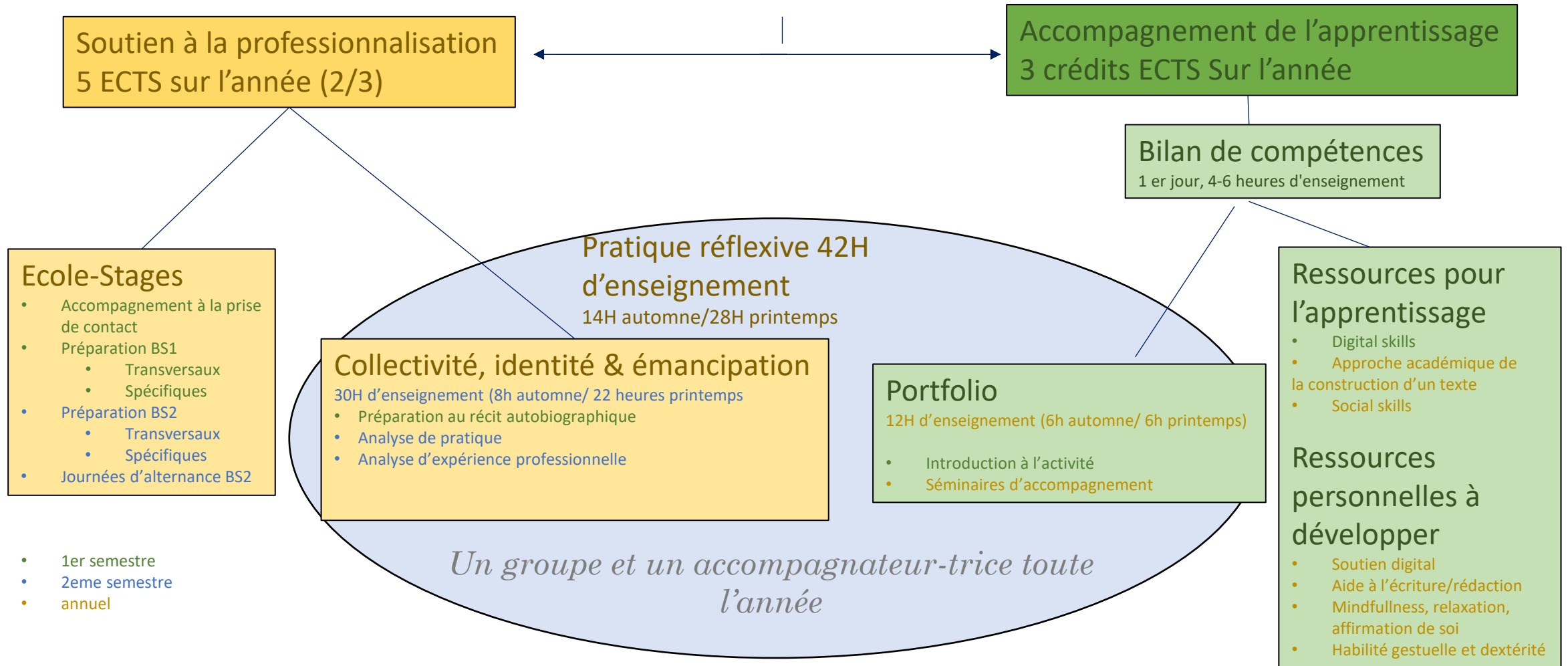
« étudiant·e et ses
environnements »

- Cours pratiques visant l'acquisition des habilités cliniques, du raisonnement clinique, d'une démarche d'auto-évaluation systématique.
- Cours de préparation et de retour de stage selon le contexte de stage

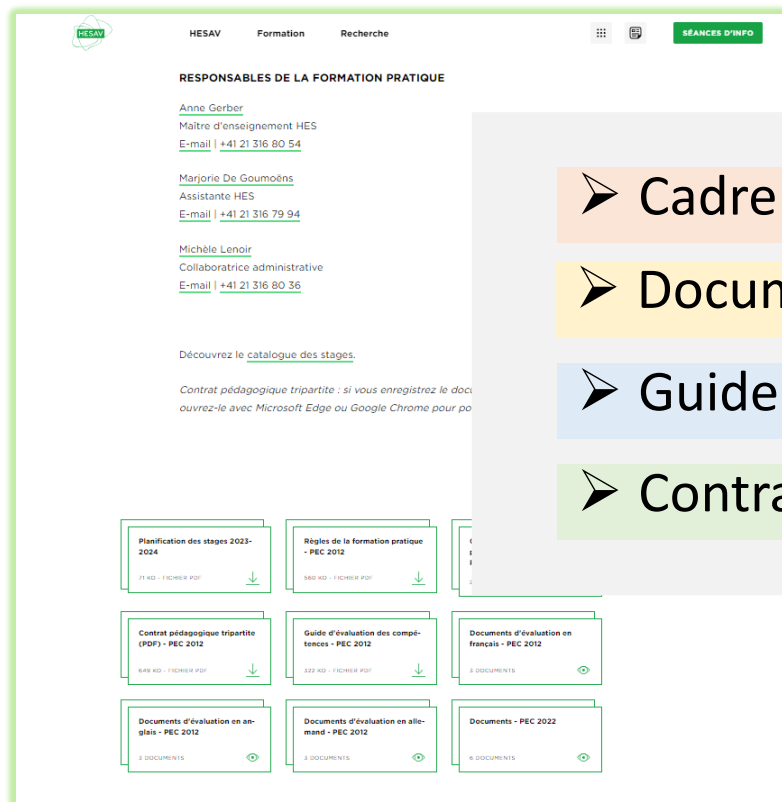
Projet de
stage

Enseignements en lien avec les stages La Source

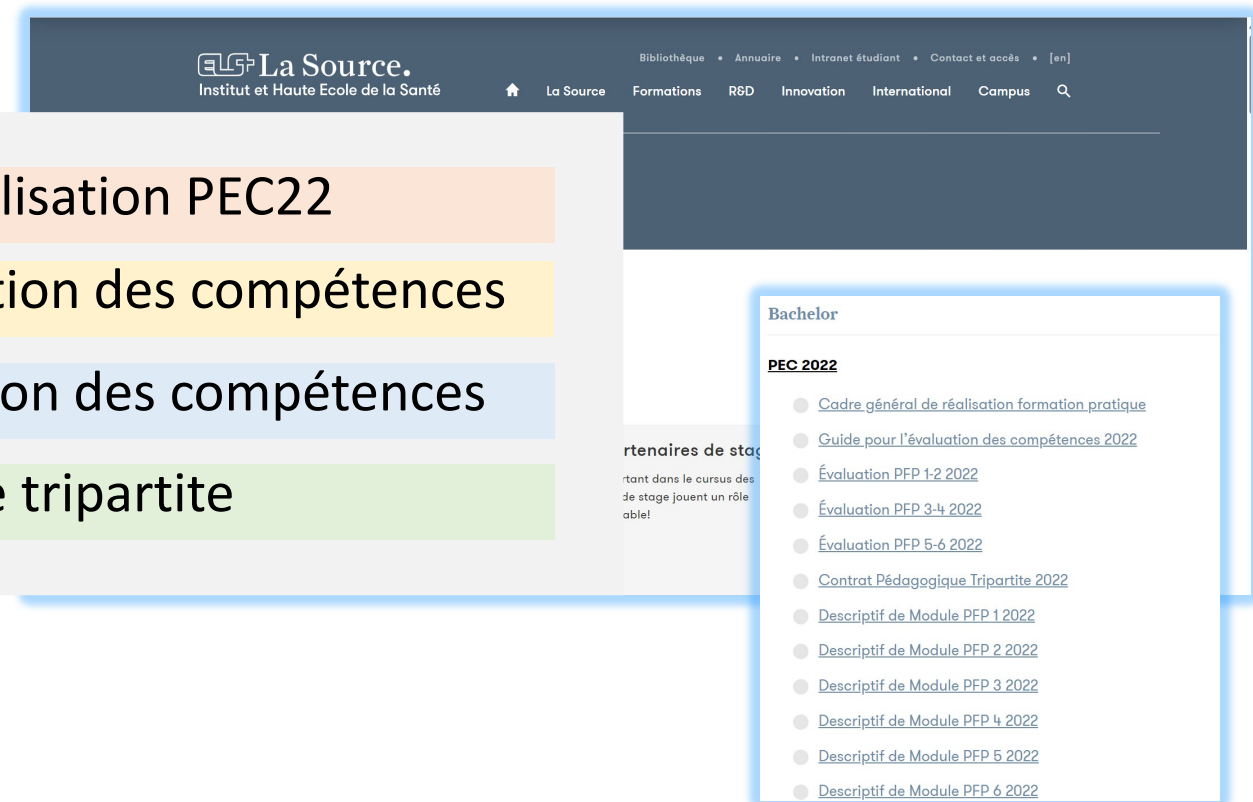
Transitions Professionnalisantes



Sites internet



Formation pratique – HESAV



Formation pratique - Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (ecolelasource.ch)



Merci beaucoup pour votre participation !